

**Briefing du Représentant Spécial du Secrétaire Général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale  
Abdou Abarry au Conseil de sécurité.**

**Séance publique, Lundi 10 juin 2024**

*Monsieur le Président,*

À l'entame de mon propos, je voudrais vous adresser mes sincères félicitations pour votre présidence du Conseil et vous souhaiter pleins succès dans l'exercice de celle-ci.

*Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,*

J'ai le plaisir de vous présenter le 26<sup>ème</sup> rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) contenu dans le document S/2024/420. Je tiens à saluer la participation aux travaux du Conseil de **Son Excellence Monsieur Gilberto da Piedade Veríssimo**, Président de la Commission de la CEEAC avec laquelle l'UNOCA collabore étroitement.

Au cours des six derniers mois, pendant lesquels je me suis rendu au **Rwanda**, au **Burundi**, au **Tchad**, à **Sao Tomé-et-Principe**, en **Angola** et au **Cameroun**, la région d'Afrique centrale a été marquée par quelques tendances plutôt positives et encourageantes. A cet égard, je souhaiterais saluer l'engagement des États de la sous-région et leur détermination à œuvrer en faveur du retour à l'ordre constitutionnel au **Tchad** et au **Gabon**, notamment avec le soutien des **facilitateurs de la CEEAC** pour les deux pays, respectivement les **Présidents Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo** de la République démocratique du Congo, et **Faustin Archange Touadéra** de la République centrafricaine.

La période couverte par le présent rapport a été marquée, il faut s'en féliciter, par la conclusion de la transition au Tchad, avec l'adoption d'une nouvelle constitution par référendum en décembre 2023 et la tenue de **l'élection présidentielle le 6 mai dernier**. Selon plusieurs observateurs, l'élection s'est déroulée dans de bonnes conditions, malgré quelques incidents isolés, certes regrettables, mais qui n'ont compromis ni la régularité, ni la crédibilité du scrutin.

Toutefois, il convient de le signaler, l'environnement difficile dans lequel se trouve le Tchad, nous rappelle la nécessité de poursuivre notre appui aux autorités tchadiennes pour accompagner ce pays dans sa quête de stabilité, en particulier à ce nouveau tournant de son histoire.

C'est ainsi que nous comptons soutenir les pourparlers avec les groupes politico-militaires non-signataires de l'Accord de Doha afin de renforcer les efforts de paix et de réconciliation entrepris par les autorités tchadiennes.

**Au Gabon**, la transition a atteint un tournant important avec la tenue, en avril dernier, d'un dialogue national inclusif ayant débouché sur une série de recommandations traduisant les aspirations du peuple gabonais à un renouveau.

À l'issue de ce dialogue, les autorités gabonaises ont entrepris des actions concrètes pour un retour à l'ordre constitutionnel, avec la création d'un Comité constitutionnel national chargé de rédiger un projet de constitution et un projet de code électoral. La communauté internationale, sous l'égide des Nations unies, par l'intermédiaire du Groupe des amis du Gabon que nous avons mis en place, a exprimé sa volonté de soutenir les autorités dans la mise en œuvre des réformes inclusives préconisées par le dialogue.

**À Sao Tomé-et-Principe**, les progrès notables ont été réalisés dans la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité avec l'accord signé entre les autorités et la **Commission de consolidation de la paix** (PBC). Un accord qui est l'aboutissement de notre soutien au gouvernement santoméen dans ses efforts de réforme des secteurs de la justice et de la sécurité, depuis les événements regrettables de novembre 2022, et qui fait suite aux recommandations de la mission d'évaluation conjointe menée par l'ONU et la CEEAC en avril 2023 vient d'être signé à l'occasion de la visite du **Président de la Peacebuilding Commission** à Sao Tomé en mai dernier. Il prévoit le déblocage d'environ **2,5 millions de dollars** par le **Peacebuilding Fund**, traduisant ainsi les engagements pris lors de la réunion entre la **Peacebuilding Commission** et le gouvernement, qui s'est tenue ici même à New York en janvier 2024.

Sur le plan socio-économique, il convient de noter que lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, tenu à Malabo, en Guinée équatoriale, le 15 mars dernier, les Etats d'Afrique centrale, qui ont levé les sanctions contre le Gabon, permettant ainsi son retour dans la famille de la CEEAC, se sont penchés sur l'intégration économique régionale, notamment l'opérationnalisation du marché commun. Je reste convaincu que la facilitation du commerce intrarégional jouera un rôle crucial dans la promotion de la stabilité et la prévention des conflits dans cette sous-région.

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,*

La menace des changements non-constitutionnels de gouvernements reste toujours une inquiétude pour la région, comme en témoignent les récents événements en République Démocratique du Congo.

A cet égard nous travaillons à appeler les Etats de la sous-région à maintenir ouvert l'espace politique en garantissant la liberté d'expression, la liberté de la presse et le libre exercice de leurs activités par les partis politiques.

C'est pourquoi, lors de la **56<sup>ème</sup> Session** du Comité permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAF) qui s'est tenue à **Kigali**, en novembre dernier, les Etats de la région avaient mandaté UNOCA d'organiser une conférence régionale sur la question des changements non constitutionnels de gouvernements, et de leurs causes profondes, afin de dégager des pistes de réflexion et des réponses à apporter à ces défis. Cette conférence se tiendra les **1<sup>ers</sup> et 2 juillet** prochains à **Sao Tomé-et-Principe**.

Sur un tout autre plan, les groupes armés et les extrémistes violents continuent pour leur part, de menacer la stabilité et le développement des pays de la sous-région. Que ce soit à l'Est de la République Démocratique du Congo ou dans le Bassin du lac Tchad, les groupes terroristes ont continué de semer la terreur au sein des populations civiles, plus particulièrement les femmes et les enfants, ce malgré la présence de forces militaires dans ces régions. Je salue, à cet égard, les efforts de la Force multinationale mixte, qui malgré les nombreux défis logistiques et financiers auxquels elle est confrontée, continue de mener ses opérations avec succès, contre les **groupes affiliés à Boko Haram et Daesh' dans la Bassin du lac Tchad**.

**Au Cameroun**, ou je me suis rendu du **27 au 30 mai** derniers, les groupes séparatistes continuent leurs exactions contre les populations civiles dans les régions du **Nord-Ouest et Sud-Ouest**, avec l'imposition de « **villes mortes** » et la fermeture d'écoles, ce qui restreint l'accès à l'éducation pour des milliers d'enfants. Rien que le mois dernier, les groupes séparatistes ont tué plus de 14

personnes dans ces régions, y inclus des représentants de l'Etat. Lors de ma **dernière visite au Cameroun**, les autorités ont réaffirmé leur volonté de résoudre elles-mêmes cette crise. J'ai toutefois **réitéré la disponibilité des Nations Unies à les y accompagner**.

Lors de cette même mission, j'ai pu constater que tous les partenaires conviennent que le Cameroun est d'une importance stratégique pour la région, non seulement en termes de stabilité mais aussi du fait que le **Cameroun reste la locomotive économique de la région** et contribue de manière significative à la stabilité monétaire en tant que plus grand détenteur de réserves de devises étrangères dans la région de la **Communauté Monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)**.

Dans la région des **Grands Lacs**, les activités du **groupe rebelle M23**, ainsi que celle d'autres groupes et milices armés présents dans l'est de la République démocratique du Congo, ont pris de l'ampleur ces derniers mois, entraînant plus de **7,2 millions** de déplacés internes, menaçant ainsi la paix et la stabilité de cette zone. En effet, les exactions commises par les groupes armés à l'Est de République Démocratique du Congo et au Burundi ont ravivé les tensions entre les pays voisins, notamment entre le **Burundi** et le **Rwanda** et entre le **Rwanda** et la **République Démocratique du Congo**.

C'est dans ce contexte que l'Envoyé spécial du Secrétaire-général pour les Grands Lacs, Huang Xia, et moi-même avons effectué une **mission conjointe au Burundi et au Rwanda**, afin de proposer nos bons offices face à cette montée des tensions. C'est également dans ce cadre que l'Envoyé spécial Huang Xia, la Représentante Spéciale et cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita, et moi-même avons discuté ensemble, à Luanda, à l'occasion de l'UNSAC, des moyens de coordonner nos efforts pour soutenir le Processus de Luanda mené par **Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço Président de la République d'Angola**, en faveur du retour de la paix à l'Est de la République démocratique du Congo.

La réunion de Luanda a été l'occasion pour les Etats membres de l'UNSAC d'adopter respectivement une déclaration sur les processus de médiation et sur la lutte contre les discours de haine en Afrique centrale.

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,*

Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'Afrique centrale a été confrontée à une augmentation des précipitations extrêmes induites par le changement climatique, qui ont entraîné des conséquences dévastatrices sur les vies humaines, les infrastructures et la stabilité socio-économique.

Plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Est ont été frappés par de graves inondations causées par de fortes pluies. L'**Angola**, le **Burundi**, la **République Démocratique du Congo** et le **Congo** ont vu des milliers de maisons détruites, des populations déplacées et des infrastructures endommagées. Le **Kenya** et la **Tanzanie** ont également été touchés pendant la même période.

Il est évident que de telles crises, liées au changement climatique, ont des effets dévastateurs sur les pays affectés et posent des défis sécuritaires significatifs pour l'Afrique centrale. Elles mettent à rude épreuve les ressources limitées des gouvernements, exacerbent les vulnérabilités socio-économiques existantes, et peuvent potentiellement alimenter des troubles sociaux et des conflits liés à l'accès aux ressources. En effet, la perte de moyens de subsistance et le déplacement des communautés sont susceptibles d'exacerber les inégalités socio-économiques et de saper l'autorité des États. Les populations déplacées sont également vulnérables à l'insécurité alimentaire et aux

épidémies, posant ainsi des défis réels à la sécurité aussi bien nationale que régionale, en plus d'exacerber une situation humanitaire déjà fort préoccupante.

En effet, au cours de la période couverte par le présent rapport, les crises humanitaires dans la région se sont multipliées, qu'elles soient le fait de phénomènes climatiques ou le résultat de la violence armée. A cet égard, la crise soudanaise continue hélas, avec son lot d'atrocités, qui poussent encore plus de réfugiés au Tchad ainsi qu'en République centrafricaine. Il me plaît, à cet égard, d'informer le Conseil que, conscients de cette situation, les États membres de la CEEAC ont pris la décision d'organiser une conférence humanitaire à Malabo, en novembre prochain. Les gouvernements de la sous-région ont, par ailleurs, pris conscience de la menace que représente le changement climatique pour leur stabilité et leur développement. C'est ainsi que, les 14 et 15 mars derniers, le gouvernement de **Sao Tomé-et-Principe** a organisé une conférence de haut niveau sur le financement innovant pour le climat, la conservation de la biodiversité et le développement durable. Celle-ci s'est conclue par un appel à l'élaboration d'une feuille de route pour un financement durable bleu et vert, en mettant en avant l'importance des partenariats et de la mobilisation des ressources.

La sous-région de l'Afrique centrale, malgré les progrès réalisés continue par ailleurs de faire face aux défis de la sécurité maritime dans le **Golfe de Guinée**. Nous poursuivons les efforts de coordination de la lutte contre ce fléau entre la **CEDEAO** et la **CEEAC** avec le soutien des partenaires.

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,*

Je voudrais, pour conclure, indiquer que comme je l'ai souligné lors de la présentation des précédents rapports, **UNOCA** continue de travailler en étroite collaboration avec la commission de la **CEEAC** pour mieux accompagner la sous-région dans sa quête de **paix, de stabilité et de développement**.

Conscients de l'important rôle que joue la **Commission de la CEEAC** à cet égard, nous continuerons d'explorer les voies et moyens qui nous permettront d'appuyer la Commission afin de mieux coordonner nos activités avec cette dernière, pour la promotion de la démocratie, la protection des droits de l'homme, y compris la participation des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels, et la préservation de l'environnement, qui sont tous des éléments essentiels pour assoir les bases de la prospérité et du développement partagés, auxquels tous les peuples d'Afrique centrale aspirent.

C'est notre souhait que le renouvellement du mandat de l'UNOCA en cours, prendra en compte cette ambition du bureau de répondre aux attentes des pays membres de la **CEEAC** a plus de coopération et de bons offices dans les années à venir.

**Je vous remercie.**